

Student's United Nations

Procès-Verbal

du Conseil général du 3 décembre 2008, tenu au Collège André-Chavanne

Présents : Jean-Jacques LIENGME
Maud RENARD
Jacques BOROWSKY
Eve MAMANE
Juan ARDUINO
Claude NIANG
Jelena BARSACK
Sarah GULED
Elsa PELLEGRINI
Sophia PEREZ
Philippe SCHWAB
Philippe MOREILLON
Françoise ROTEN
Hélène CONRADIN
Aurélien DELASPRES
Hikmat MALEH
Mergim JAHIU
Martin BURGER
Johanna YAKOUBIAN
Excusés : Philippe LANDRY
Grégory ODE
Absents : Danièle ROSSET

1. La séance est ouverte par le Président du Comité exécutif.
2. La modification des Statuts est proposée par le Comité exécutif. Elle consiste à actualiser ces derniers suite au départ de l'Unesco, ainsi qu'à rajouter à l'art. 1 al. 2 la mention du fait que l'Assemblée générale se déroule à Genève.
Après courte discussion, la modification est acceptée à l'unanimité des présents moins une abstention.
La modification du Règlement de l'Assemblée générale consiste à ramener le nombre maximal de points d'ordre à cinq par résolutions, au lieu de dix. Cette proposition du Comité exécutif est acceptée à l'unanimité moins une abstention.
3. Le Comité exécutif informe le Conseil général du déroulement de la sélection des présidents de séance. Trois « anciens » officieront à nouveau cette année, alors que le Comité testera quatre nouveaux candidats lors des commissions de rédaction.
4. Le Trésorier, dont personne ne sait vraiment s'il était à Berne ou Lucerne, informe le Conseil général de la situation des cotisations. Il est décidé que les établissements n'ayant pas réglé la cotisation verront leur délégués refoulés à l'Assemblée générale.
5. Le Comité exécutif et les professeurs échangent des informations relatives au bon déroulement des commissions de rédaction le samedi 6 décembre 2008 à Unimail. Il

est tenu compte de l'heure particulièrement matinale à laquelle les élèves de Jean-Piaget quittent Neuchâtel dans la fixation de l'heure de début des commissions. Il est de plus communiqué aux présidents de séance de ne pas placer ces élèves tout au début de l'ordre de passage pour s'assurer de leur présence.

6. Le Comité exécutif fait part de la nécessité d'actualiser la liste des pays et organisations membres du SUN. En effet, certains pays n'existent plus (Yougoslavie) alors que d'autres ont fait leur apparition (Montenegro, Timor Leste, etc.). De plus, certains pays membres du SUN n'ont jamais été membres de l'ONU (Groenland, Iles Feroé, etc.).

Après discussion des différents *modi operandi*, il est décidé à l'unanimité moins deux abstentions que le Comité exécutif présente une liste actualisée au prochain Conseil général pour validation.

7. La Secrétaire générale informe le Conseil général qu'un certain nombre d'établissements n'ont toujours pas fait parvenir leurs résolutions, ce malgré un délai échoué il y a plusieurs jours et des rappels. Devant cette situation, il est voté à l'unanimité moins deux abstentions de ne pas poster sur le site du SUN les résolutions déjà envoyées pour ne pas créer d'inégalité avec les retardataires. Il est également décidé de suivre une politique très stricte vis-à-vis des délégations retardataires.
8. Le Président clôt la séance et les participants sont invités à un apéro concocté par le professeur Liengme.

Pour le Comité exécutif,

Hikmat Maleh
Vice-Président